

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 13 janvier 2012

Ethylomètres : homologation et utilisation

Certains se sont inquiétés de la fin de validité des examens de type des appareils des forces de l'ordre.

Comme tous les **instruments de mesure réglementés** (pompes à essences, balances poids/prix, compteurs d'eau...), les éthylomètres utilisés par les forces de l'ordre pour vérifier le taux d'alcoolémie des conducteurs sont soumis à une série de contrôles destinés à garantir l'exactitude des mesures réalisées :

- un examen de type ou homologation, qui permet de valider le modèle du fabricant et sert de référence à la production de tous les appareils du modèle,
- une vérification primitive, vérification individuelle de chaque appareil du modèle avant sa mise en service,
- des vérifications périodiques pendant toute la durée de vie de l'appareil.

Tous les instruments **déjà en service** avant la date d'expiration du certificat d'examen de type peuvent continuer à être utilisés en toute légalité, à condition qu'ils fassent l'objet des **vérifications périodiques** auxquelles ils sont soumis réglementairement, comme l'ensemble des autres instruments de mesure.

En revanche, à l'issue de la période de validité du certificat d'examen de type, aucun **nouvel** instrument de ce type ne peut être mis en service (instrument neuf), puisque la vérification primitive, qui consiste à vérifier la conformité de l'instrument à son certificat d'examen de type, n'est plus possible.

L'article 6 du décret n° 2001-387 stipule en effet que « l'examen de type est la validation de la conception de l'instrument (...). L'examen de type est sanctionné par un certificat qui atteste que le type d'instrument répond aux exigences de sa catégorie (...). La durée de validité du certificat d'examen de type est de dix ans. (...) La validité du certificat d'examen de type peut être prorogée pour des périodes n'excédant pas dix ans chacune. Lorsque la validité du certificat d'examen de type n'est pas prorogée, **les instruments en service conformes à ce type continuent à pouvoir être utilisés et réparés.** »

CONTACT PRESSE

Vanessa Herrou – vanessa.herrou@lne.fr – 01 40 43 40 51

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP